

- Un rapport international regrette l'absence d'amélioration dans les mesures de lutte contre la corruption.
- Un registre des lobbies, de portée limitée, existe au Parlement fédéral. Mais le renforcement du mécanisme patine.

La Belgique n'a pas renforcé la lutte contre la corruption

Le Qatargate, cette vaste enquête menée par le juge Michel Claise, est en train de mettre au jour un système de corruption et de blanchiment visant notamment des euro-députés européens. La vice-présidente du Parlement européen Eva Kaili est détenue à la prison de Haren, tandis que l'eurodéputé Marc Tarabella (PS) fait l'objet d'une enquête sur des soupçons de corruption en lien avec le Qatar.

Au niveau européen, les 12 800 lobbies qui gravitent autour des institutions européennes sont répertoriés dans le registre de transparence de Transparency International EU. Les règles varient selon les niveaux de pouvoir (commission, Parlement, cabinets, etc.) mais au Parlement européen, une règle interne contraint a priori les parlementaires qui accomplissent certaines missions à publier les rencontres formelles qu'ils ont avec les lobbyistes. On peut par exemple y voir que Marc Tarabella, député européen, a eu quatre réunions en 2021 et 2022 en lien avec des organismes qataris, dont l'une le 2 juin 2022 avec le porte-parole du ministre des Affaires étrangères du Qatar.

Le système, toutefois, est perfectible. Ainsi, la vice-présidente du Parlement européen, Eva Kaili, n'a publié aucune rencontre sur ce site.

Les révélations récentes font vaciller la réputation du Parlement européen. Mais les autres assemblées, en particulier au niveau belge, sont-elles à l'abri ?

Au niveau belge, aucun registre de transparence n'est mis en place dans les Régions. Seul existe le registre de lobbies de la Chambre, non contraignant et qui reprend à peine 170 lobbies. L'accord de gouvernement prévoit d'évaluer ce registre et d'élargir son application au gouvernement et aux cabinets.

C'est sur cette base que les députés fédéraux Guillaume Defossé (Écolo) et Kristof Calvo (Groen) ont déposé une proposition destinée à

rendre l'inscription dans ce registre contraignant pour les lobbies et groupes de pression, et instaurant des sanctions en cas de non-respect d'une série de règles. Ils réclament aussi que chaque texte possède une empreinte législative, via une annexe où seraient listées toutes les rencontres qu'ont eues les auteurs pour concevoir chaque document législatif.

“Comment est-il possible que le Qatar et le Maroc puissent décider de s'acheter le soutien de parlementaires européens?”, a lancé le 15 décembre Guillaume Defossé, interrogeant David Clarinval (MR), ministre en charge du Renouveau démocratique. Ces vieilles pratiques écoeuvrantes vont entacher la crédibilité des mandataires honnêtes et intègres au niveau européen mais aussi belge, là où les règles sur les lobbies et la transparence sont moins sévères. Êtes-vous favorable à la création d'un registre unique pour le gouvernement, la Chambre et le Sénat ? Est-ce que les lobbyistes devraient obligatoirement s'y inscrire ? Des sanctions devraient-elles s'appliquer à ceux qui ne respecteraient pas les règles du registre ?”

A en croire la réponse du ministre, l'affaire est mal embarquée.

Un rapport du Greco épingle la Belgique

“Nul besoin d'un registre des lobbies pour savoir qu'il ne faut pas accepter des mallettes remplies d'argent !”, a répondu David Clarinval. L'accord de gouvernement prévoit de répondre au Greco sur le registre des lobbies, mais nous attendions les résultats de l'évaluation du registre des lobbies de la Chambre. Nous proposerons un registre de transparence visant les membres du gouvernement et des cabinets, mais

il requiert une base juridique, notamment pour le respect de la vie privée.”

Le Greco (Groupe d'États contre la corruption) auquel le ministre se réfère est un organe dépendant du Conseil de l'Europe. Il a récemment épingle notre pays dans un rapport consacré à la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs. Ainsi, dans son quatrième cycle d'évaluation publié le 12 septembre 2022, le Greco relève que 9 des 15 recommandations formulées dans les précédentes évaluations ne sont que partiellement mises en œuvre. Il souligne qu’

“en ce qui concerne la prévention de la corruption des parlementaires, aucune amélioration n'est à noter depuis le précédent rapport”. L'organisme juge que “la réglementation des cadeaux doit être améliorée, de même que la transparence des contacts entre les parlementaires et les tiers”. Le Greco regrette que “les intentions affichées par le Parlement dans ces domaines n'ont pas encore été traduites en texte et dans la pratique”.

“Il faut un sursaut éthique”

“J'espère que les affaires récentes vont encourager ce gouvernement à avancer sur cette réforme. Mais pour l'instant, nous n'y arrivons pas, car cela bloque du côté du PS et des libéraux”, regrette Guillaume Defossé. David Clarinval semble compter beaucoup sur l'éthique personnelle des gens... Mais sans règles contraignantes, je ne vois pas comment avancer vers plus de transparence. On voit que les règles en cours au niveau européen, plus strictes que les nôtres, ne suffisent pas. Donc, au niveau belge on doit accélérer et aller plus loin. Il faut un sursaut éthique.”

Adrien de Marneffe

“J'espère que les affaires vont encourager ce gouvernement à avancer. Mais pour l'instant, cela bloque du côté du PS et des libéraux.”

Guillaume Defossé
Député fédéral Écolo



Les révélations récentes font vaciller la réputation du Parlement européen. Mais les autres assemblées, en particulier au niveau belge, ne sont pas à l'abri.

PHOTONNEWS

“Les contacts entre un député et un lobby devraient être publiés”

Le lobbying est une pratique qui vise à influencer, directement ou indirectement, les processus de création de lois à la Chambre. Il est légitime voire utile pourvu qu'il demeure transparent et évite les conflits d'intérêts. C'est cette réflexion qui a mené, dès 2019, à la création d'un registre des lobbys à la Chambre des représentants. Cette base de données, accessible au public, répertorie les groupes et personnes qui expriment leur point de vue ou leurs préoccupations lors de l'élaboration de lois. Ces groupes et personnes sont a priori “tenus de s'inscrire à ce registre des lobbys, et acceptent, ce faisant, de respecter un code de conduite”.

En pratique, ce document est bien loin de reprendre tous les acteurs du secteur, et n'a pas de caractère contraignant.

Il reprend quelque 170 lobbys ou groupes de pression, tels que Twitter, Huawei, Google Belgium, AB InBev, Engie Electrabel, la British American Tobacco Belgium, l'entreprise pharmaceutique Roche, la Loterie nationale ou encore Test-Achats. “Nous nous sommes inscrits dans ce registre car nous avons énormément de contacts avec les parlementaires et participons fréquemment à des auditions. Le secré-

riat de la Chambre nous demande certaines informations en termes de transparence, par exemple si on a été en contact avec telle ou telle personne, nous indique Jean-Philippe Ducart, porte-parole de Test-Achats. C'est bien de savoir via le registre que certaines associations sont présentes à la Chambre. Je m'étonne que certaines n'y soient pas... De notre côté, s'il faut aller plus loin en termes de transparence, ce n'est pas un problème. D'autres y ont peut-être moins intérêt.”

“Tous les moyens sont bons”

“Chaque association défend sa boutique et presque tous les moyens sont bons pour atteindre ce but”, reconnaît une ex-représentante d'un groupe d'intérêt.

On retrouve également dans ce registre le répertoire des mandataires Cumuleo.

“Mon inscription au registre des lobbys est tout à fait volontaire. Car effectivement, il m'arrive d'intervenir auprès de députés pour tenter d'influer sur des propositions de loi. Mais ça n'a aucune implication, car il n'y a en fait pas d'obligation, regrette Christophe Van Gheluwe, fondateur de Cumuleo. Tous les contacts entre un député et un lobby devraient être publiés. Il faudrait aussi

ajouter pour chaque texte de loi la liste des personnes qui ont été consultées. Les députés devraient déclarer cela, sous peine de sanction.”

Certaines de ces propositions figurent au menu des réformes voulues par les écologistes au Parlement bruxellois. Elles ont été mises sur la table récemment, après que les Uber Files ont mis au jour la nature troublante des relations entre certains politiques bruxellois et les lobbyistes d'Uber.

Les mails échangés rendus publics

“Mettre en place un registre des lobbys est une bonne chose, mais c'est l'étape zéro de la réforme. Ce n'est pas ça qui va changer la donne”, pointe John Pitseys, chef de groupe Écolo au Parlement bruxellois.

Ce député a proposé, dans l'esprit de ce que réclame Christophe Van Gheluwe, la mise en place d'un registre des rendez-vous des cabinets ministériels, comme au niveau européen. Il va toutefois plus loin en plaidant pour la transmission automatique des archives en faisant en sorte que, après un certain délai, les mails, agenda et appels échangés entre cabinets soient accessibles au public.

“Il m'arrive d'intervenir auprès de députés pour tenter d'influer sur des propositions de loi.”

Christophe Van Gheluwe
Fondateur de Cumuleo

AdM